Norois
Environnement, aménagement, société

258 | 2021
Les activités sportives dans l'espace littoral

Les fêtes maritimes en Bretagne : quand le territoire rencontre le patrimoine, une approche sociogéographique

Maritime festivals in Brittany : when the territory meets heritage, a socio-geographic approach

Camille Gontier, Julien Fuchs et Thierry Michot

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/norois/10683
ISSN : 1760-8546

Éditeur
Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée
Date de publication : 15 juillet 2021
Pagination : 39-56
ISBN : 978-2-7535-8287-3
ISSN : 0029-182X

Référence électronique
Camille Gontier, Julien Fuchs et Thierry Michot, « Les fêtes maritimes en Bretagne : quand le territoire rencontre le patrimoine, une approche sociogéographique », *Norois* [En ligne], 258 | 2021, mis en ligne le 03 janvier 2024, consulté le 11 janvier 2024. URL : http://journals.openedition.org/norois/10683 ; DOI : https://doi.org/10.4000/norois.10683

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Norois n° 258, 2021/1, p. 39-56

Presses Universitaires de Rennes
www.pur-editions.fr

NOROIS
ENVIRONNEMENT • AMÉNAGEMENT • SOCIÉTÉ
Revue en ligne : *https://journals.openedition.org/norois/*

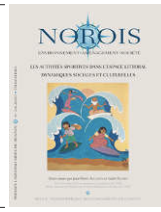

Les fêtes maritimes en Bretagne : quand le territoire rencontre le patrimoine, une approche sociogéographique

Maritime festivals in Brittany : when the territory meets heritage, a socio-geographic approach

Camille Gontier[a], Julien Fuchs[b] et Thierry Michot[c]

[a] Univ Brest, Labers EA 3149, F-29238 Brest, France *(camille.gontier@univ-brest.fr)*
[b] CREAD, EA 3875, 8 rue d'Avranches, 29200 Brest, France *(julien.fuchs@univ-brest.fr)*
[c] Univ Brest, Labers EA 3149, F-29238 Brest, France *(thierry.michot@univ-brest.fr)*

Résumé : La recherche questionne les rapports entre territoire et patrimoine au sein des fêtes du patrimoine maritime en Bretagne. Vecteurs d'une culture maritime, ces manifestations sont majoritairement l'émanation d'actions bénévoles, ancrées dans les territoires, où se mêlent d'une part marins amateurs et pratiquants passionnés de patrimoine maritime, et d'autre part public plus ou moins profane en quête de découverte. À partir de l'étude de 59 évènements et d'enquêtes quantitatives auprès de participants, la recherche montre que logique territoriale et dimension patrimoniale des fêtes traduisent deux rapports distincts dans le couple territoire-patrimoine. Nées d'un mouvement culturel patrimonial et communautaire, elles sont devenues l'expression d'enjeux territoriaux et identitaires, dépassant les traditions maritimes pour répondre au désir de mer et de littoral d'une part et à l'attachement déclaré pour le territoire d'accueil des fêtes d'autre part, dans un processus de distinction qui oppose marins et public. Pour les premiers, l'affirmation culturelle et la valorisation du patrimoine maritime priment sur les logiques d'identification territoriale. Pour les seconds, les logiques d'identification territoriale restent dominantes, leur ancrage local déterminant leurs représentations patrimoniales.

Abstract: *The research questions the relationship between territory and heritage within the maritime heritage festivals in Brittany. These events, which convey a maritime culture, are mainly the result of voluntary actions, anchored in the territories, where amateur sailors and maritime heritage enthusiasts on the one hand, and the more or less lay public in search of discovery on the other, mingle. Based on a study of 59 events and quantitative surveys of participants, the research shows that the territorial logic and heritage dimension of the festivals reflect two distinct relationships in the territory-heritage pair. Born from a cultural heritage and community movement, they have become the expression of territorial and identity issues, going beyond maritime traditions to respond to the desire for the sea and the coast on the one hand and to the declared attachment to the territory hosting the festivals on the other, in a process of distinction that opposes sailors and the public. For the former, cultural affirmation and the enhancement of maritime heritage take precedence over the logic of territorial identification. For the latter, the logic of territorial identification remains dominant, their local roots determining their heritage representations.*

Mots clés : fête – maritimité – gens de mer – patrimoine – territoire

Keywords: *celebration – maritime heritage – seafarers – heritage – territory*

Article définitivement accepté le 10 septembre 2020 • Suivi éditorial : Céline Barthon

Introduction

Organisées depuis le début des années 1980, les fêtes du patrimoine maritime sont devenues aujourd'hui des grands rendez-vous du calendrier festif et événementiel en Bretagne. Annuels, biannuels, quadriennaux : les rythmes d'organisation fluctuent en fonction de l'ampleur des manifestations, et les plus grands et plus anciens événements – tels que les fêtes de Brest, de Paimpol ou de la Semaine du Golfe – revendiquent parfois jusqu'à des centaines de milliers de participants. En 2018, le littoral breton a compté 59 fêtes du patrimoine que l'on peut qualifier de « régulières », c'est-à-dire dotées d'une structure et d'une organisation pérennes. Ce mouvement festif, qui occupe une place importante dans l'animation culturelle et événementielle du littoral, traduit aussi l'intérêt que notre société porte au patrimoine maritime depuis quarante ans maintenant, et que Françoise Péron interrogeait déjà au début des années 2000 (Péron, 2002).

Mais qu'entend-on aujourd'hui par fêtes du patrimoine maritime ? De nombreuses manifestations font référence à la mer, aux activités ou à la culture maritimes : fêtes de la mer, repas des pêcheurs, joutes et régates, journées des sauveteurs en mer, pardons et bénédictions animent le littoral breton durant l'été. Dans ce contexte, les fêtes maritimes patrimoniales recensées en 2018 partagent des caractéristiques communes. La première d'entre elles réside dans la place centrale qu'y occupent les bateaux dits « du patrimoine »[1]. Sauvegardés par rénovation ou totalement reconstruits, ces navires, pour la plupart construits en bois selon des techniques anciennes et manœuvrant essentiellement à la voile, témoignent des activités de pêche et de commerce disparues et, en cela, sont emblématiques de l'édification du mouvement patrimonial maritime en France (Péron 2005, Chappé 2002). Mais au-delà de la présence des bateaux traditionnels, les manifestations patrimoniales sont aussi des vecteurs d'une culture maritime matérielle et immatérielle plus large : chants et musiques maritimes, concerts, cinématographie, modélisme et gastronomie de la mer sont des moments forts de ces événements.

Un second point commun réside dans leur mode d'organisation. Le plus souvent, les structures organisatrices sont associatives et composées essentiellement de bénévoles. Si, dans le cas des évènements les plus populaires, celles-ci font appel à des équipes salariées ou à des prestataires privés[2], il faut noter que toutes ces manifestations s'appuient très largement sur un maillage associatif local, traduisant en cela l'ancrage territorial des fêtes.

Une dernière caractéristique réside dans la composition de leurs parties prenantes, considérées ici au sens de Bonnafous-Boucher et Rendtorff (2014), c'est-à-dire en tant que groupes spécifiques contribuant intrinsèquement à l'organisation de la fête. En l'occurrence, le public, les marins[3], les artistes et les musiciens, les organisateurs participent tous, à différentes échelles, à l'organisation. Mais la nature de la partition de ces acteurs, différente selon les fêtes, reflète aussi, et avant tout, une divergence dans leurs finalités. Certaines organisations se caractérisent d'abord par la volonté d'accueillir tant les marins que de s'adresser au grand public. D'autres, à l'inverse, visent plutôt les pratiquants initiés, le public n'intégrant la conception de l'événement qu'à la marge.

Cette distinction s'avère fondamentale, car elle traduit deux conceptions des fêtes patrimoniales : un premier modèle de fête s'inscrit dans la genèse des rassemblements patrimoniaux dont l'objectif est de valoriser et de diffuser une culture maritime issue des traditions. Un second modèle, plus récent et lié à l'appropriation des fêtes par les acteurs locaux, a vu ces manifestations devenir des moyens de porter des préoccupations locales (développement touristique d'un territoire, par exemple) et plus seulement patrimoniales. Autrement dit, là où dans les années 1980 le territoire n'était perçu, au cœur des fêtes maritimes, que dans sa dimension historique et ethnologique, il est devenu, dans une seconde période des fêtes, une caractéristique structurante de ce que Heinich (2009) appelle « l'inflation patrimoniale » : en tant qu'espace social d'identification (Moine, 2006), le territoire accom-

1. La notion de bateau du patrimoine recouvre une réalité pratique et une réalité juridique : elle est d'abord mobilisée par les acteurs du mouvement patrimonial réticents à utiliser le terme de « vieux gréements », jugé imprécis et péjoratif. Elle est ensuite formalisée par l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial qui décerne le label « Bateau d'Intérêt Patrimonial » aux navires répondant aux critères suivants ; témoignage de l'œuvre d'un homme, témoignage conceptuel ou technique, témoignage événementiel (palmarès exceptionnel, activité révolue, techniques révolues). Source : Association pour le Patrimoine Maritime et Fluvial.

2. Les sociétés « Grand Large » ou « Événements Voile Tradition », par exemple.

3. Les marins qui participent aux fêtes maritimes sont, dans leur grande majorité, des amateurs qui peuvent être assimilés à des plaisanciers, mais dont la pratique repose sur la voile de tradition.

pagne désormais la diffusion des fêtes patrimoniales parmi les populations locales.

Les fêtes maritimes induisent ainsi un rapport distinct au patrimoine selon que l'on soit, par exemple, acteur des manifestations (les marins en tout premier lieu) ou spectateur non-initié (autrement dit le grand public des fêtes maritimes), qui mérite que l'on s'y intéresse selon un angle sociologique. Ce rapport contient notamment une forte dimension territoriale : en effet, contrairement à ce que l'imaginaire collectif du mouvement patrimonial breton peut parfois laisser penser, le renouveau actuel des traditions maritimes n'est pas déterminé par le seul intérêt culturel, mais renvoie aussi à une logique d'appartenance et d'identification locale : le public a notamment tendance à se distinguer des marins-participants sur ce plan.

Il s'agira donc ici de questionner la portée sociologique des rapports entre territoire et patrimoine au sein des fêtes du patrimoine maritime, et ce à travers trois dimensions : la construction de « bassins festifs patrimoniaux », la comparaison des perceptions de ces rapports entre grand public et marins-participants et enfin les influences concrètes du territoire sur la définition, les représentations et les fonctions sociales des fêtes du patrimoine maritime selon le « statut culturel », pour le dire ainsi, des répondants.

Territoire et patrimoine, un « couple » qui interroge les sciences humaines et sociales

En toute logique, la géographie reste la discipline qui a le plus questionné les rapports entre territoire et patrimoine (Di Méo, 1995 ; Veschambre, 2007 ; Hertzog, 2011 ; Fagnoni, 2013 ; Lazzarotti, 2017). Pour autant, elle n'est pas la seule. L'ethnologue André Micoud (2004) rappelle que sa discipline a toujours intégré l'importance des liens entre conditions biophysiques et construction des traditions dans la détermination des sociétés. En s'appuyant sur l'exemple des premiers parcs naturels régionaux, il montre que, dès la fin des années 1960, les territoires non exploités ont été l'objet d'un processus de patrimonialisation susceptible de traduire de nouveaux rapports à l'espace rural, participant à la montée d'une démarche valorisant les territoires, perçus selon leurs qualités intrinsèques.

L'économie interroge aussi la relation entre territoire et patrimoine, avec un angle particulièrement original. Pour Bernard Billaudot (2005), la notion de territoire pose un problème épistémologique à la discipline[4], ce que confirme Denis Requier-Desjardins (2009) : méconnue par l'économie classique, la notion de territoire est l'objet d'un intérêt pour les courants hétérodoxes et le patrimoine apparaît comme une clef de lecture possible pour une théorie économique du territoire. Pour Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil (2009), le patrimoine possède une dimension collective que d'autres ressources économiques n'ont pas nécessairement et qui lui permet d'acquérir une lisibilité sociale. Ainsi, le patrimoine, en tant que ressource spécifique, fonde l'affirmation du territoire en tant qu'espace économique, identifié par son potentiel. Dès lors, si comme toutes les ressources, il est un moyen de créer de la richesse, il ne s'arrête pas à cela, car il est aussi un agent fondateur de la dynamique socioculturelle locale, et de fait, s'inscrit dans l'histoire de la collectivité. En ce sens, Guy Di Méo, Jean-Pierre Castaingts et Colette Ducournau (1993) s'interrogent sur les relations sociales entre territoire et patrimoine, en insistant sur la dimension fonctionnaliste de ce dernier. Pour eux, le patrimoine agit comme agent d'unification des sociétés de plus en plus réticulaires et déterritorialisées et le territoire devient en lui-même un objet patrimonial susceptible d'alimenter les logiques identificatoires d'individus ou de groupes cherchant à construire un référentiel culturel commun. En ce sens, Edith Fagnoni (2013) pose l'hypothèse d'un rapport dialectique entre les logiques territoriales mondialisées et localisées. Dans ce contexte, le patrimoine apparaît comme un vecteur d'identité et d'ancrage pour des territoires se sentant « menacés par l'ouverture des frontières et le changement d'échelle induit ».

Si territoire et patrimoine permettent l'affirmation des sociétés locales, Guy Di Méo (1996) montre aussi, par son étude des habitants de la vallée d'Aspe, comment les contradictions sociales s'expriment dans le rapport à l'espace. Les « autochtones » défendent les valeurs d'une territorialité locale, vécue par le travail et les contraintes matérielles, quand les nouveaux venus, plus diplômés, « partagent un rapport spatial moins localisé, plus universaliste, sans égard particulier à une culture et à une représentation privilégiées

4. Bernard Billaudot (2005) pointe que dans les théories classiques, le territoire n'est qu'une réalité sociale observée : il n'a pas de fondement physique ou géographique, l'espace n'étant reconnu que comme entité d'organisation et d'échange des ressources humaines, naturelles ou matérielles.

de l'Aspe ». Les représentations associées au territoire dépendent donc aussi de la position sociale et du capital culturel de ceux qui y vivent ou de ceux qui le pratiquent. La dimension distinctive du rapport entre patrimoine et territoire est aussi soulignée par Emmanuelle Bonerandi (2005) : si le territoire est d'abord compris comme l'espace du lien entre les hommes, le patrimoine contribue à sa délimitation physique et à sa légitimité historique dans le sens ou, « par le vecteur patrimonial, les porteurs de projets entendent démontrer la cohérence du territoire qu'ils défendent, et surtout le démarquer, le différencier des espaces environnants ». Pour Maria Gravari-Barbas (1995), le patrimoine est aussi un levier de différenciation territoriale, mais il permet en outre l'affirmation des groupes sociaux localisés qui « inventent » un patrimoine comme un emblème d'un territoire, capable de lutter contre l'anomie ou la banalisation qui menace les espaces en voie de déclassement.

Dans le prolongement de ces travaux, une approche sociologique des fêtes maritimes paraît particulièrement légitime pour comprendre le rapport patrimoine-territoire. Rappelons d'ailleurs que la question de l'espace et de son rôle dans la construction des relations sociales est surtout abordée par les sociologies phénoménologiques qui interrogent le rapport des sociétés à l'espace compris comme un des éléments constitutifs de la matérialité (Poche, 1996). De fait, la sociologie comprend d'abord le territoire selon des biais d'application pratique comme l'étude des politiques d'aménagement du territoire, les logiques de décentralisation, et surtout par la compréhension des phénomènes d'urbanisation ou encore l'étude de la ruralité. Le territoire, compris comme la rencontre du social et du spatial (Staszack, 2001 ; Moine, 2006) apparaît donc d'abord comme une construction humaine et non comme une variable indépendante susceptible de déterminer fondamentalement les sociétés (Tomasi, 1995).

Dans cette perspective constructiviste et culturelle, notre propos s'articule autour de la comparaison entre deux parties prenantes essentielles des fêtes maritimes, le public d'une part, les marins d'autre part. Pour le public, le rapport au patrimoine paraît en effet sensiblement déterminé par les représentations et appartenances territoriales alors que pour les marins, la distinction culturelle et l'affirmation communautaire semble plus forte, même si le rapport au territoire n'est pas totalement occulté. Cette différence de « statut culturel » recoupe aussi celle de la position sociale des individus[5] et montre que la perception du territoire est une réalité protéiforme et dépendante des rapports sociaux et des activités culturelles qu'il accueille. Les résultats présentés ici, qui s'appuient sur l'étude de l'implantation géographique des événements, montrent comment l'origine géographique, le lieu de résidence, la notoriété des fêtes et enfin la sélection des manifestations patrimoniales préférées illustrent les différents rapports entre territoire et patrimoine.

Encart méthodologique :

Les résultats présentés sont issus d'une enquête de terrain conduite durant l'année 2018. Un recensement systématique des fêtes du patrimoine maritime a été mené sur la région Bretagne *via* la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime, les organisateurs de fêtes maritimes, le comité régional de tourisme et ses offices locaux, les agendas d'annonces d'événements ainsi qu'une veille sur les réseaux sociaux. Sur les 59 événements recensés, 10 d'entre eux ont fait l'objet d'une enquête de terrain visant à rendre compte des types de fêtes en fonction de leur taille, leur modalité d'organisation et enfin de leur implantation territoriale. L'enquête s'est organisée *via* la passation d'un questionnaire à destination du public (n=1 223), un questionnaire dédié aux marins (n=144), des observations ethnographiques et des entretiens semi-directifs (n=30). L'ensemble des résultats permet de dresser une cartographie des bassins festifs et de questionner le rapport au territoire des différentes parties prenantes.

Diffusion territoriale des fêtes du patrimoine maritime

Le recensement des fêtes du patrimoine maritime sur le littoral breton montre l'expansion territoriale de ces manifestations. Surtout organisées sur les communes littorales, on notera que leur implantation à l'intérieur des terres n'est toutefois pas anodine (figure 1 – **planche II**)[6].

5. Notre enquête montre que la composition sociale de marins-participants aux fêtes est nettement dominée par les catégories supérieures : 52 % des sondés sont cadres ou issus des professions intellectuelles et supérieures. Le public n'appartient à cette catégorie que dans 21 % des cas. (Il faut préciser ici que les marins sont en réalité des plaisanciers et non des professionnels de la mer).
6. On constate en effet la multiplication, ces dernières années, de fêtes fluvio-maritimes le long de l'Aulne, de la Rance ou encore de la Vilaine. Ce phénomène traduit l'importance des pratiques nautiques traditionnelles

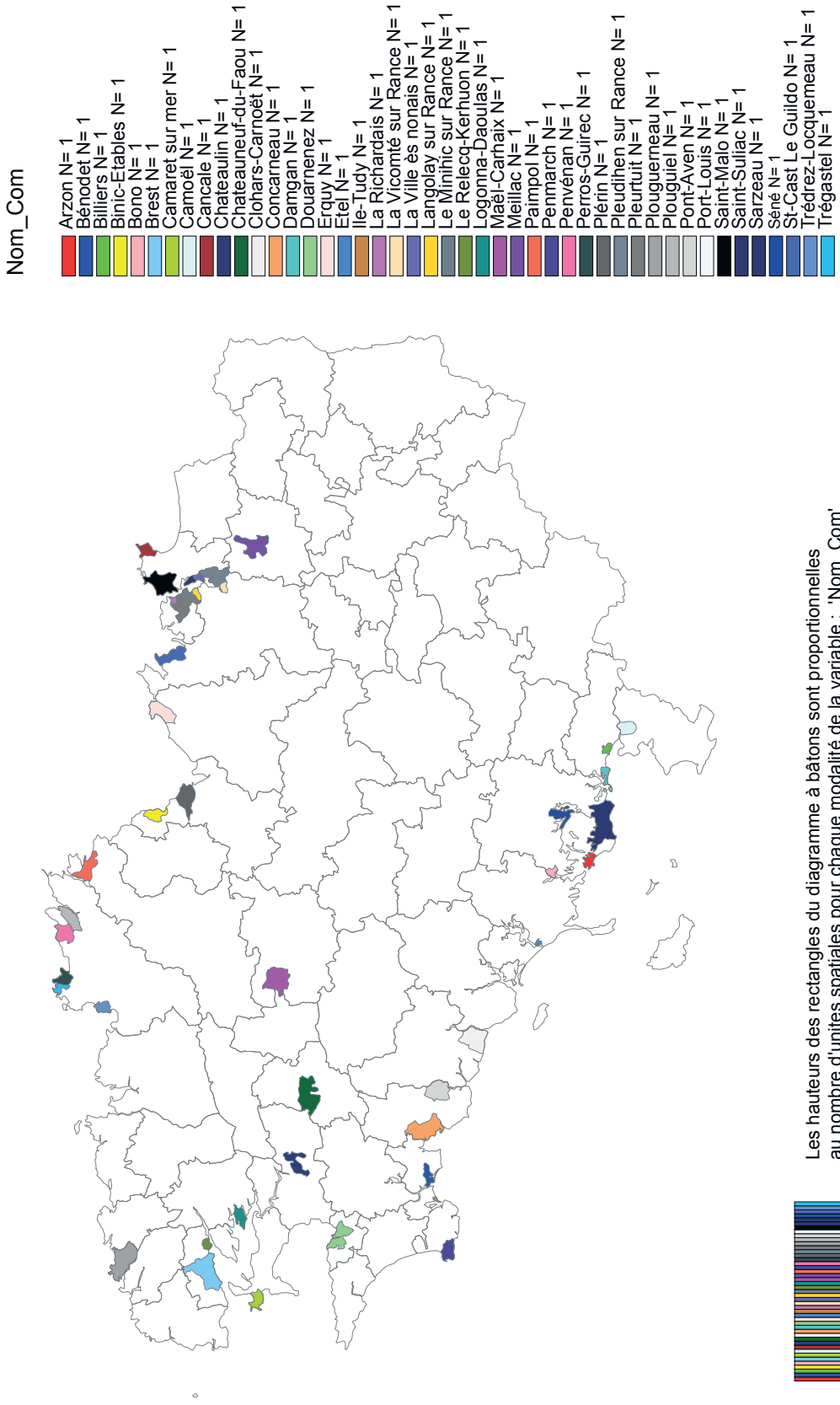

Figure 1 : Communes d'accueil des fêtes du patrimoine maritime en 2018
Municipalities hosting maritime heritage festivals in 2018

Chaque département compte au moins 10 manifestations patrimoniales (12 en Côtes d'Armor, 14 en Finistère, 19 en Ille-et-Vilaine, 10 en Morbihan). Mais, pour donner une image plus fidèle de l'importance de ces événements maritimes, il peut être utile d'identifier la densité de leur implantation territoriale (figure 2).

Une organisation par « bassins festifs »

La figure 2 montre des répartitions territoriales distinctes entre les façades nord et sud du littoral breton. Au nord, le « bassin festif » principal s'organise en ses bornes extrêmes entre le Trégor occidental et le pays de Saint-Malo, très actif. À l'inverse, la côte nord du Finistère, qui comprend notamment le pays des Abers, est quasiment désertée en matière de manifestations patrimoniales[7]. La côte occidentale bordée par la mer d'Iroise propose aussi un maillage festif irrégulier avec une concentration relative d'événements en Rade de Brest et sur la Presqu'île de Crozon (port de Camaret et port du Fret), mais aussi avec trois événements organisés le long de l'Aulne, dans sa partie maritime et dans sa partie fluviale. Un peu plus au sud, seule la commune de Douarnenez accueille une manifestation patrimoniale en 2018, puis, il faut atteindre l'extrémité de la pointe bretonne pour repérer de nouveau un événement.

La côte méridionale, elle, se caractérise par contre par la relative régularité territoriale des fêtes maritimes. En effet, de Penmarc'h, dans le Finistère, à Billiers, dans l'est du Morbihan, les 16 événements s'organisent selon une répartition plus homogène tout au long du littoral.

En ce sens, les bassins festifs s'articulent avec les bassins de navigation de plaisance identifiés par Jérôme Lageiste (1995) et repris par Ewan Sonnic (2004). Les différences de diffusion territoriale peuvent en effet se comprendre selon la morphologie et les caractéristiques maritimes des côtes : le littoral nord, surtout dans ses limites finistériennes, propose des abris précaires, difficiles d'accès pour les unités importantes, et l'ensemble de la façade est soumis à des marnages importants et des courants de marée significatifs. Ces caractéristiques expliquent d'ailleurs le nombre important de fêtes organisées en bassin fermé (port à flot à Binic ou Saint-Malo, port à seuil à Ploumanac'h). Pour autant, le bassin festif septentrional reste très entreprenant avec 31 fêtes organisées entre les communes de Locquémeau (Côtes d'Armor) et de Cancale (Ille-et-Vilaine). Le dynamisme du littoral nord est donc réel en matière de manifestations patrimoniales, mais il répond, plus que pour le versant sud, à une logique de bassin de navigation délimité.

Ainsi, un premier bassin est identifiable sur la côte du Trégor-Goëlo à partir des ports de Ploumanac'h et de Paimpol, communes qui accueillent respectivement la Fête de la Mer[8] et la Fête des Vieux Gréements, un événement organisé tous les deux ans en alternance avec le Festival du Chant de Marin de Paimpol. Un second bassin, plus réduit, comprend les ports de la baie de Saint-Brieuc (Plérin, Binic, Erquy). Relativement proche par la mer et par la côte du pays paimpolais, ce bassin peut aussi se comprendre, dans sa partie ouest, comme le prolongement oriental du bassin festif paimpolais et, dans sa partie est, comme le début du bassin festif malouin. Ce dernier, justement, se concentre essentiellement autour de la Rance, une rivière maritime aménagée par un barrage et dont les localités accueillent 13 fêtes en 2018. Par ailleurs, ce bassin est borné à son extrémité est par la commune de Cancale, haut lieu du patrimoine maritime breton symbolisé par la bisquine de Cancale, bateau du milieu du dix-neuvième siècle, typique de la baie du Mont Saint-Michel, reconstruit en 1987.

Si la logique de bassin festif caractérise l'implantation des fêtes sur le littoral nord, la côte sud s'illustre par une répartition plus homogène des manifestations. De la même manière que pour la façade nord, on peut d'abord y voir la traduction de la configuration physique du littoral et de conditions naturelles de navigation plus favorables (quasi-absence de courants généraux, marnage plus faible, côte moins découpée). La présence assez régulière de ports de pleine eau ou de ria semi-asséchantes déjà bien équipées pour l'accueil des bateaux favorise l'organisation d'événements. De fait, seule la presqu'île de Quiberon apparaît comme une frontière entre deux bassins festifs, celui de la Bretagne occidentale d'un côté et de la Bretagne méridionale de l'autre.

d'aviron ou de voile-aviron, des petites embarcations transportables adaptées aux plans d'eau fermés.

7. Seule la fête des goémoniers, organisée sur la commune de Plouguerneau à partir du petit abri du Koréjou, propose une animation directement en lien avec les traditions maritimes du territoire.

8. L'une des plus anciennes manifestations patrimoniales puisque la première édition a eu lieu en 1983.

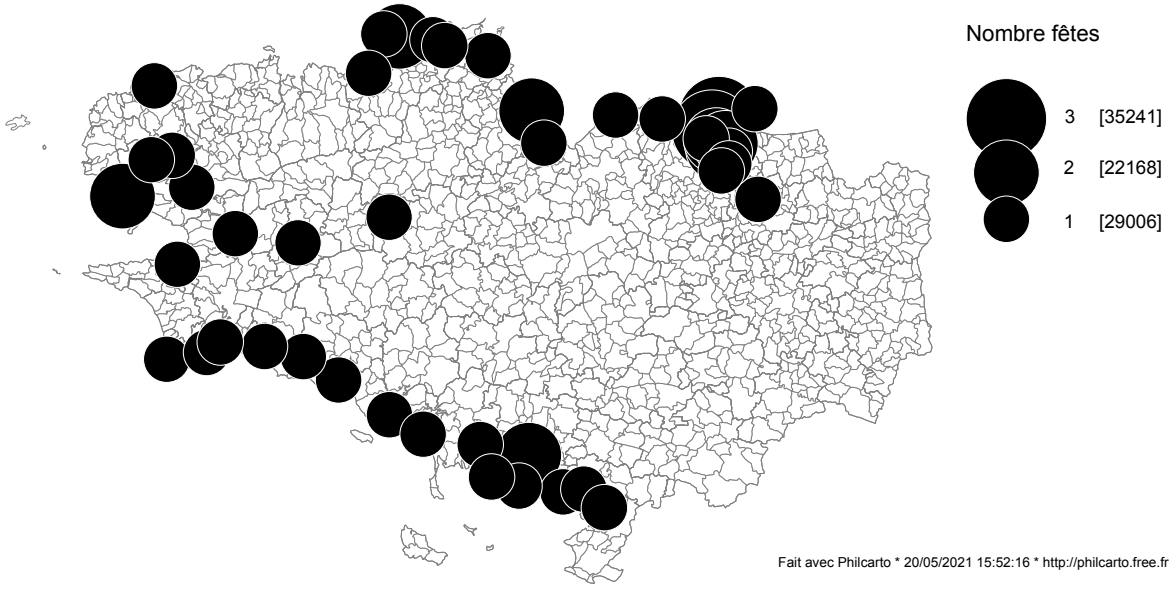

Figure 2 : Nombre de fêtes maritimes par commune en 2018
Number of maritime festivals per municipality in 2018

Cette distinction, qui recoupe là aussi les bassins de navigation de plaisance, influence l'organisation des activités maritimes patrimoniales : ainsi, près de quarante associations coordonnent leur calendrier festif au travers d'un collectif appelé « Quiberon-Sables d'Olonne ». La logique maritime est donc ici clairement posée, en dépassant les découpages administratifs, voire les représentations identitaires régionales et en incluant les littoraux ligériens et vendéens aux côtes morbihannaises, les acteurs du patrimoine montrent que leur logique d'implantation est aussi dictée par les caractéristiques purement maritimes de leur activité (leur bassin de navigation s'étend naturellement vers le sud-est alors que la presqu'île de Quiberon, à l'ouest, apparaît comme un obstacle). Ainsi, pour les acteurs du patrimoine maritime, la logique territoriale semble d'abord déterminée par la cohérence culturelle des partenariats et des collaborations éventuelles, la configuration physique du littoral induisant presque mécaniquement les dynamiques collectives.

La fréquentation des fêtes : une autre façon d'appréhender le rapport patrimoine-territoire

Montrer le maillage territorial des fêtes du patrimoine maritime permet de dresser un inventaire exhaustif des dynamiques locales, et donc de mesurer la diffusion spatiale de ce mouvement. Pour autant, il est nécessaire de comparer ce résultat avec le niveau de fréquentation des manifestations recensées en 2018, qui, dans leur très grande majorité, ne dépassent pas 1 000 spectateurs (figure 3).

Aussi, parmi les 59 événements recensés, ils ne sont que trois à revendiquer plus de 20 000 festivaliers (la Morue en fête à Binic, la Fête des Vieux Gréements à Paimpol, Vilaine en Fête) et seule Douarnenez annonce réunir 80 000 spectateurs sur cinq jours. Viennent ensuite des événements plus modestes, mais capables de rassembler entre 3 000 et 4 000 festivaliers (les Bordées de Cancale ou les fêtes de Ploumanac'h). En tout état de cause, si le maillage territorial des fêtes est relativement dense, le niveau de fréquentation donne à voir de fortes disparités et se caractérise surtout par la petite taille des manifestations. De fait, en 2018, on ne compte qu'une seule fête d'ampleur régionale, tant du point de vue de la composition du public que de celui de la flottille et des participants. On comprend l'importance de nuancer la densité territoriale comme unique critère de dynamisme du mouvement patrimonial puisque, par exemple, le bassin festif malouin compte essentiellement des événements de petite taille. À l'inverse, on perçoit ici l'importance de fêtes historiquement constitutives du mouvement patri-

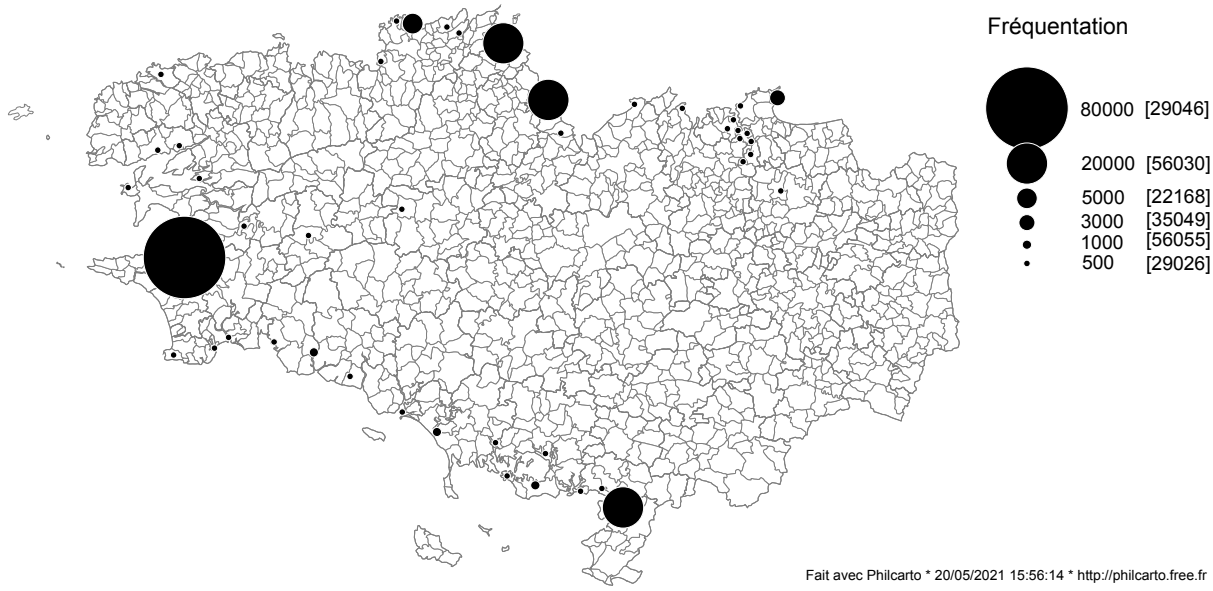

Figure 3 : Échelle de fréquentation en 2018
Scale of attendance in 2018

monial dont « Temps fête sur Douarnenez », créée en 1986, est un parfait symbole. Sur un temps plus long que la seule année 2018, il apparaît que chaque façade littorale dispose au moins d'un grand événement emblématique de la dynamique patrimoniale sur le territoire breton : Brest et Douarnenez pour la façade occidentale, le Festival du Chant de Marin de Paimpol pour le littoral nord, la Semaine du Golfe pour la côte méridionale. La plupart de ces manifestations s'organisent selon une temporalité biannuelle (voire quadri-annuelle pour le cas des fêtes de Brest), ce qui explique que, Douarnenez mis à part, elles n'apparaissent pas dans notre recensement. Pour autant, elles sont parfaitement identifiées à la fois par le public et les marins : la question relative aux fêtes emblématiques du patrimoine maritime ne recueille que 7 % de non-réponses auprès du public et 5 % auprès des marins, et signale la connaissance de ces évènements par une majorité de répondants. Autrement dit, les différentes parties prenantes des fêtes disposent de suffisamment de moyens de reconnaissance culturelle pour opérer un classement hiérarchique entre les manifestations patrimoniales, mais selon des logiques différentes : pour les spectateurs, le choix traduit surtout une préférence territoriale, alors que les marins se déterminent d'abord selon la portée culturelle de l'événement. Le rapport au territoire est donc une distinction structurante entre les parties prenantes de la fête dans la mesure où ce dernier influe directement sur les représentations et les définitions des fêtes maritimes.

Comparaison du rapport territoire-patrimoine entre les spectateurs et les marins

La logique territoriale des fêtes maritimes préférées par le public

Le premier indice caractéristique du rapport au territoire parmi le public des fêtes réside dans sa sélection des événements patrimoniaux préférés. On observe d'abord que les événements les plus anciens et les plus importants en termes de fréquentation, comme les fêtes de Brest, de Douarnenez, de Paimpol et la Semaine du Golfe du Morbihan, sont les plus reconnus par le public des autres événements. Ainsi, chaque bassin festif s'organise autour d'une manifestation majeure (jouissant souvent d'une légitimité historique) qui représente pour les autres fêtes locales une vitrine emblématique. Parmi le public des fêtes costarmoricaines recensées en 2018 (Morue en fête de Binic, Fête maritime du Légué, Vieux Gréements de Paimpol), le Festival du Chant de Marin de Paimpol est ainsi nettement surreprésenté. On retrouve cette corrélation pour Brest

et Douarnenez, fêtes surreprésentées parmi le public de la fête des « Vieilles Coques » à Concarneau (respectivement 64 % et 42 % des choix se reportent sur Brest et sur Douarnenez). Enfin, on constate la même logique parmi le public des fêtes du sud-Bretagne, celles qui se situent dans le département du Morbihan (la Fête du Carénage à Sarzeau, la Fête des Thoniers à Étel, Vilaine en Fête) et qui plébiscitent la Semaine du Golfe, événement biannuel devenu au fil du temps un grand rendez-vous du patrimoine maritime[9]. La figure 4 montre, par un calcul moyen des choix des enquêtés, comment la « sélection » des principales fêtes maritimes dépend en partie de leur ancrage territorial.

Ce résultat donne à voir la façon dont le public rattache ou au contraire exclut de son choix la fête qu'il perçoit comme étant la plus emblématique du patrimoine maritime en Bretagne. On constate d'abord une logique territoriale structurante dans la mesure où chaque grande manifestation agrège en moyenne la majorité des avis auprès du public des autres fêtes constitutives de son bassin. On peut cependant relever une différence entre deux types de fêtes : ainsi, Brest et Paimpol font l'objet d'une sélection plus homogène puisque l'écart entre les deux moyennes de rattachement n'est que de 19 %. À l'inverse, les fêtes de Douarnenez et la Semaine du Golfe du Morbihan, avec respectivement 47 % et 51 % d'écart entre les moyennes, traduisent nettement plus l'influence du territoire dans le choix des sondés. Ce résultat montre en fait que les manifestations dont la dimension festivalière et multiculturelle est la plus affirmée (cas de Brest et de Paimpol) sont aussi celles qui, tout en étant localement reconnues, peuvent assoir leur notoriété au-delà des réseaux du territoire. *A contrario*, les événements caractérisés d'abord par leur dimension patrimoniale sont ceux qui, pour le public, bénéficient d'une reconnaissance locale plus affirmée. Cette hypothèse se trouve confirmée par la carte factorielle (figure 5), qui présente le croisement entre le lieu de résidence des sondés et la sélection des fêtes maritimes préférées.

Ces données traduisent une logique d'attachement et de diffusion territoriale du patrimoine maritime, non pas tant dans une dimension culturelle, c'est-à-dire liée à une connaissance et une valorisation locale des traditions, mais plutôt selon une approche induite par la proximité géographique des événements et du lieu de vie du public, et par le fait que certains grands rendez-vous (comme c'est le cas de la Semaine du Golfe), s'appuient sur les ressources associatives et individuelles investies localement dans la défense du patrimoine maritime, ou plus largement dans l'animation de la vie communale. On voit apparaître ici un usage du patrimoine qui dépasse sa fonction culturelle, celle qui était affirmée à l'origine du mouvement, et qui s'est modifiée par l'arrivée de nouveaux acteurs ancrés localement. Par ailleurs, la carte factorielle (figure 5) confirme que chaque territoire revendique une fête emblématique parmi la liste proposée et que les manifestations de type festivals sont aussi celles qui sont les moins dépendantes des logiques territoriales. Il en est ainsi de Brest 2016 et du Festival Interceltique de Lorient, parfois cité comme une fête maritime, dont la notoriété et la posture transculturelle et internationale limitent visiblement les mécanismes d'identification locale, mais se prêtent mieux à l'accueil des publics touristiques (Gravari-Barbas, 2010). Pour autant, l'identification d'un festival de musique à la catégorie des fêtes maritimes peut s'expliquer, au-delà du fait que Lorient soit une ville portuaire, par le rapport général que les grands événements post-modernes entretiennent avec le passé, l'identité et le territoire (Bertho Lavenir, 2012). Les grandes fêtes maritimes appartiennent alors au champ des événements nationaux décrits par le rapport Dechartre (1998) et dont la notoriété participe de l'identité régionale, des représentations que le grand public s'en fait, mêlant, dans un imaginaire commun, traditions musicales et patrimoine maritime.

La logique culturelle des fêtes préférées par les marins

Pour leur part, les marins traditionnels se distinguent du public dans le choix déclaré des fêtes préférées : pour eux, la logique territoriale, si elle n'est pas insignifiante, est fortement influencée par la valeur culturelle et patrimoniale des événements.

9. Ce résultat est particulièrement vrai pour la Fête du Carénage ou Vilaine en Fête mais doit être nuancé pour la Fête des Thoniers d'Étel. Ce port, situé à l'ouest de la presqu'île de Quiberon, est en fait à la jonction de deux bassins festifs (Cornouaille finistérienne et Morbihan méridional). De ce fait, le public d'Étel identifie à égalité parfaite (49 % de citation pour chaque événement) les fêtes de Brest et la Semaine du Golfe comme des événements emblématiques. Le public de la Fête du Carénage choisit la Semaine du Golfe à 80 %, celui de Vilaine en Fête à 73 %, quand sa valeur moyenne est de 32 % sur l'ensemble du panel des sondés.

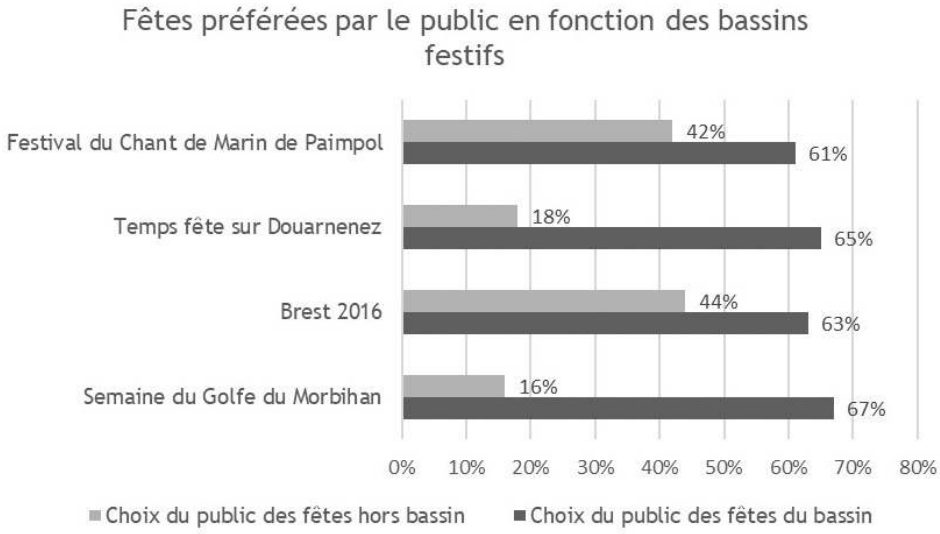

Figure 4 : Comparaison des moyennes de rattachement par bassin festif

Comparison of attachment averages by party pool

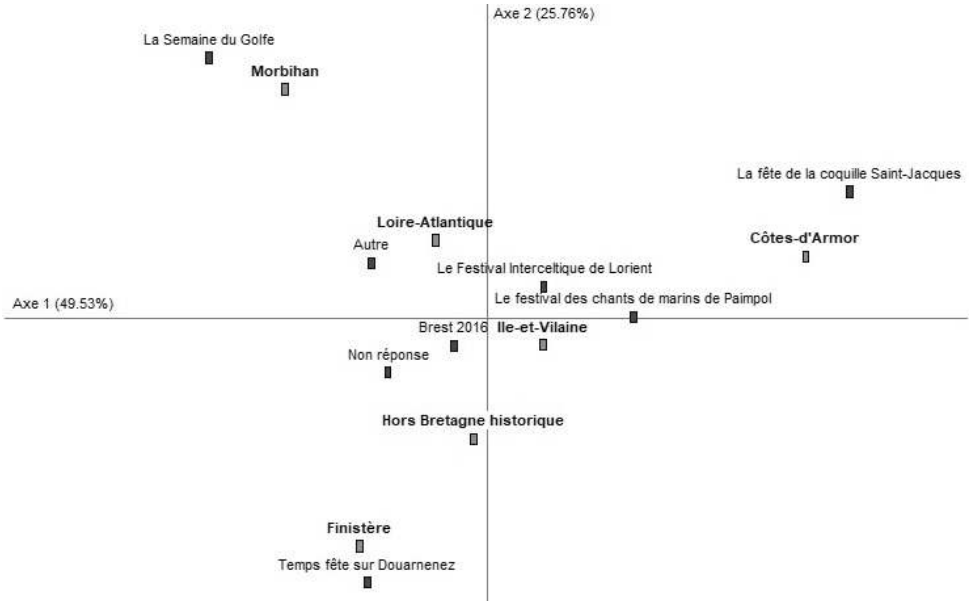

Figure 5 : Fêtes préférées et implantation territoriale du public. Axe 1 : Département de résidence. Axe 2 : fêtes préférées

Favourite festivals and territorial location of the public. Axis 1: Department of residence. Axis 2: Favourite festivals

On voit donc apparaître ici une différence de représentation entre les marins et le grand public, traduite par un équilibre plus prononcé entre la fonction patrimoniale et la dimension territoriale des manifestations. La carte factorielle (figure 6) illustre bien les préférences des marins.

Pour les marins, la logique territoriale s'applique essentiellement aux événements les moins médiatisés (Vilaine en fête) ou moins reconnus pour leur valorisation du patrimoine maritime (Morue en Fête de Binic). Par contre, la carte montre une corrélation entre le statut de marin et le choix de fêtes caractérisées non pas uniquement selon leur implantation territoriale, mais selon leur légitimité historique (cas de Douarnenez 1988 et Brest 1992 qui sont particulièrement appréciées des marins vivant en Loire-Atlantique ou hors de la Bretagne historique), et leur appartenance à la catégorie des fêtes itinérantes plébiscitées aujourd'hui par les pratiquants (cas de la Semaine du Golfe). Cette logique s'observe par une moindre dispersion des fêtes sur l'axe 1 (département de résidence) alors que les choix du public dépendent sensiblement plus de son lieu de vie. Autrement dit, le choix des marins est particulièrement influencé par la fonction culturelle et patrimoniale des fêtes, par leur rôle dans la valorisation des

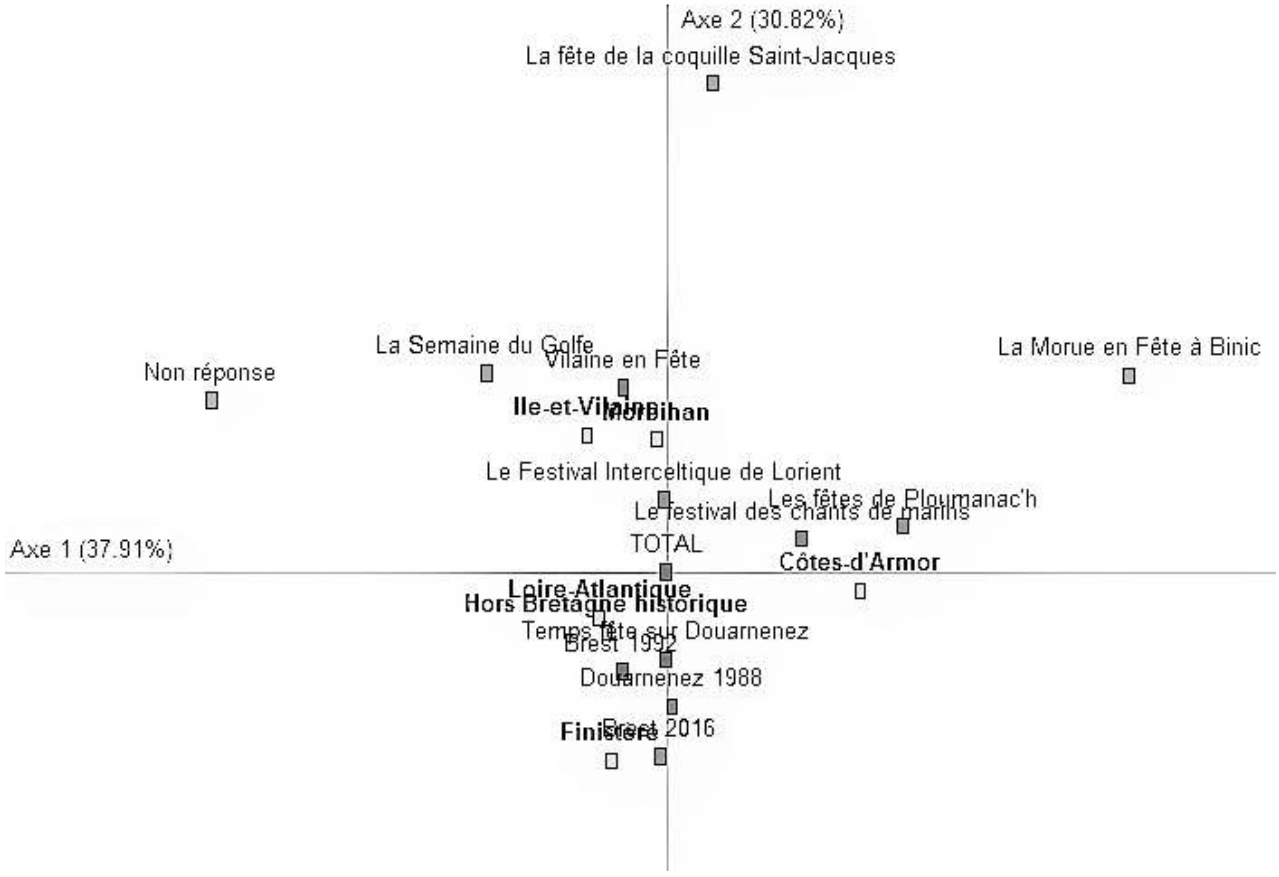

Figure 6 : Fêtes préférées et implantation territoriale des marins. Axe 1 : département de résidence. Axe 2 : fêtes préférées
Preferred holidays and territorial location of seafarers. Axis 1: department of residence. Axis 2: preferred holidays

traditions maritimes, mais aussi par leur dimension communautaire dans la mesure où elles permettent aux marins de se retrouver et d'affirmer ainsi leur appartenance à un groupe de pratiquants distincts du public mais aussi des autres plaisanciers.

La notoriété des fêtes, révélateur de la distinction public/marins

Le territoire, vecteur de notoriété des fêtes maritimes chez le public

Il devient alors intéressant de souligner l'importance de l'implantation locale et des relations sociales dans la notoriété des fêtes du patrimoine maritime, c'est-à-dire dans la façon dont leurs parties prenantes ont pris connaissance de l'événement (figure 7).

Bien que les plus grands événements soient largement couverts par les différents médias (Péron, 2005), il faut noter que la majorité des spectateurs sondés déclare avoir eu connaissance de la fête par la proximité territoriale de l'événement ou par relations. Même « Temps fête sur Douarnenez », l'événement le plus important de l'année 2018, voit sa notoriété avant tout déterminée par son ancrage local (42 % des répondants déclarent habiter à proximité) et les sociabilités associatives ou interindividuelles qui garantissent sa communication (30 % des sondés disent avoir connu l'événement par relations). Le rapport au territoire apparaît ainsi d'emblée comme une caractéristique importante des fêtes du patrimoine maritime, et ce malgré la différence de leurs modalités d'organisation. Ces fêtes participent bien à la construction de ce que Guy Di Méo (2001) appelle un groupe territorialisé qui peut, à travers la fête, faire valoir sa cohérence culturelle par un imaginaire commun. Si cette tendance doit être nuancée en fonction des différents rendez-vous, il n'en reste pas moins que ce résultat relativise la fonction essentiellement touristique et économique prêtée aux fêtes du patrimoine maritime, et réhabilite l'importance de ses fonctions

sociales pour la population locale ou pour les acteurs du patrimoine maritime (Crozat et Fournier, 2005).

Le réseau patrimonial, vecteur de notoriété des fêtes chez les marins

Pour les marins, la notoriété des fêtes (figure 8) passe avant tout par le réseau patrimonial puisque cette modalité recueille 33 % des réponses. Si on considère que les invitations de l'organisation sont aussi le propre d'une notoriété réticulaire, on observe ici que 59 % des marins ont eu connaissance de l'événement *via* le mouvement patrimonial au sens large du terme. Les médias classiques de communication ne sont pas absents des réponses mais ne représentent finalement qu'un petit tiers des modalités possibles. Ces résultats illustrent en partie la façon dont les « marins de la tradition » forment, sinon un groupe social spécifique, au moins une communauté culturelle au sein de laquelle circule l'actualité du mouvement patrimonial et notamment les rendez-vous festifs. On pressent déjà ici que, pour les marins, la fonction principale des fêtes maritimes est de leur permettre de se retrouver et de partager une pratique commune tout en affirmant leur attachement au patrimoine.

Les marins se distinguent donc du grand public par l'importance de leur réseau communautaire et par leur relative indifférence à la logique d'implantation territoriale des événements. Pour le public, le territoire paraît au contraire comme un facteur premier dans la représentation des fêtes, et fait l'objet d'un rapport affectif et biographique dont profitent les fêtes maritimes.

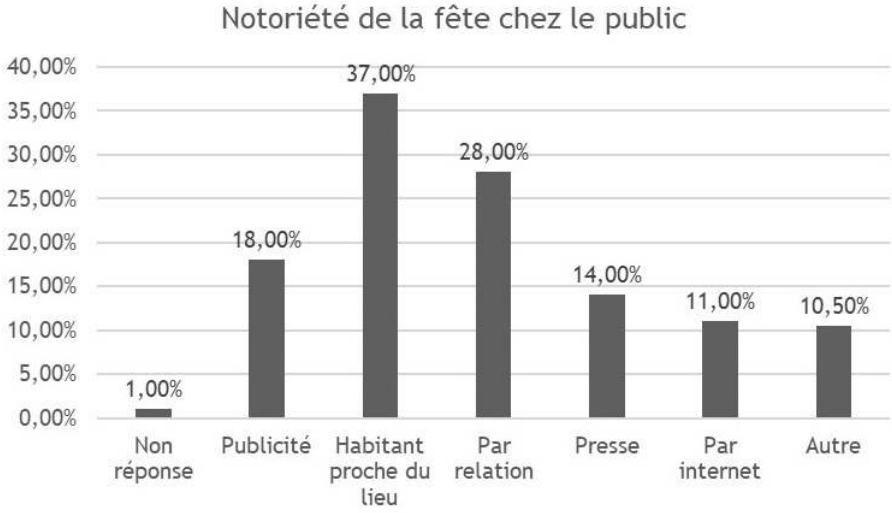

Figure 7 : Comment avez-vous appris l'existence de la fête ?
How did you find out about the festival?

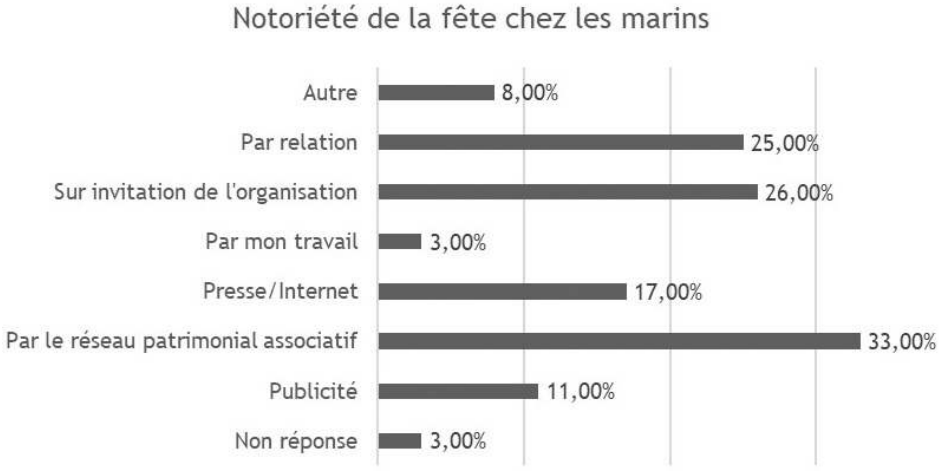

Figure 8 : Comment avez-vous appris l'existence de la fête ?
How did you find out about the festival?

Les dimensions biographiques et affectives du rapport territoire-patrimoine

Origine géographique et ancrage actuel du public

Si 53 % des gens composant le public des fêtes sont nés hors de la Bretagne, il faut surtout relever que les spectateurs vivent majoritairement en Bretagne (figure 9).

Ces écarts illustrent d'une part l'attractivité des régions littorales, et d'autre part l'importance de la dimension identitaire-territoriale dans ce que le public attend des fêtes patrimoniales. Par ailleurs, le taux relativement important de personnes habitant sur la commune de la fête (16 %) souligne là encore l'importance de l'ancrage local du public. D'une manière générale, ces résultats donnent à voir un public issu de la région Bretagne et composé en minorité de visiteurs occasionnels et non-résidents.

Ce résultat relativise la fonction médiatique des fêtes qui pourraient être perçues comme des leviers de marketing territorial ou de développement touristique. En réalité, elles sont d'abord l'occasion pour une population locale d'affirmer soit son attachement au patrimoine maritime, soit de participer à la dynamique sociale d'un territoire. De ce point de vue, les fêtes maritimes doivent d'abord être comprises comme des événements d'intérêt régional, voire interrégional, mais pas forcément national. Ceci est d'autant plus vraisemblable que le public des fêtes se caractérise aussi par le rapport affectif qu'il entretient avec le territoire breton.

L'attachement au territoire ou la dimension affective des fêtes maritimes

En effet, 80 % des personnes sondées déclarent avoir des attaches familiale, généalogique, résidentielle ou amicale avec la Bretagne (figure 10).

Presque 50 % des sondés ont de la famille ou une origine familiale régionale, 25 % déclarent avoir aussi des attaches amicales et enfin 7 % disent disposer d'une résidence secondaire. Les fêtes maritimes intègrent donc, lorsque l'on en considère le public, une démarche culturelle en lien avec un attachement territorial, hérité ou construit, mais en tout cas revendiqué. La dimension identitaire et locale est un facteur réellement explicatif de la fréquentation des manifestations, ce qui doit relativiser la dimension essentiellement maritime et culturelle des événements tels qu'ils ont été pensés à leurs débuts et tels que le mouvement patrimonial les considère encore aujourd'hui. Les fêtes maritimes sont donc l'objet d'une mécanique d'appropriation sociale dans le sens où leur fonction patrimoniale première s'est enrichie des représentations d'un public attaché à l'image d'une identité régionale mêlant traditions maritimes, musicales, désir de mer et rapport au littoral.

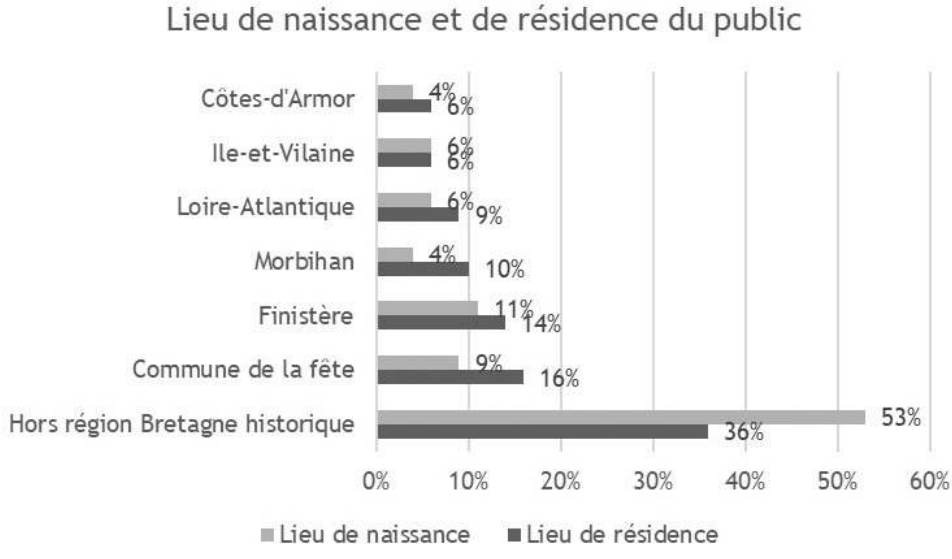

Figure 9 : Comparaison lieu de naissance et de résidence du public / Comparison of place of birth and residence of the public

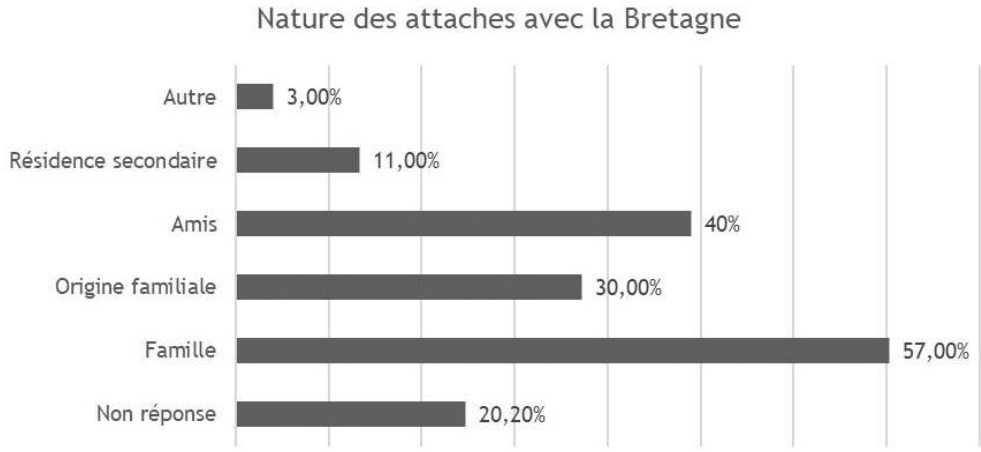

Figure 10 : Pouvez-vous préciser la nature de vos attaches ?
Can you specify the nature of your ties?

La Bretagne littorale et le public « non-breton » : un rapport privilégié

On constate d'ailleurs cet attachement et une certaine forme de fidélité à la région chez les non-résidents bretons qui, à 72 %, déclarent venir régulièrement en Bretagne. Plus précisément, ils sont 40 % à venir plus de trois fois par an dans la région et 33 % à y séjourner entre deux et trois fois chaque année. Le public « non-breton » privilégie alors nettement la bordure côtière par rapport à l'intérieur des terres lorsque le choix entre les deux espaces peut être fait (figure 11).

L'attirance que le littoral exerce auprès de la population participe aussi à la réussite des fêtes du patrimoine maritime, comme elle profite par ailleurs aux autres événements littoraux de l'été. Toutes les catégories sociales se retrouvent dans ce choix, même s'il faut remarquer que le taux de préférence pour le littoral augmente avec la hiérarchie sociale : les cadres et professions intellectuelles et supérieures sont 60 % à préférer la côte, contre 5 % la terre et 35 % à ne pas se prononcer. La préférence pour le littoral décroît ensuite avec l'échelle sociale (55 % pour les professions intermédiaires, 47 % pour les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, 44 % pour les employés, 34 % pour les ouvriers et enfin 30 % pour les chômeurs). On observe ici comment s'organise la mécanique sociale de diffusion des représentations culturelles : la domination symbolique du littoral est légitimée par la position sociale supérieure des groupes qui sont à l'origine de son appropriation, de sa construction en tant que territoire naturel, sauvage, authentique, mais aussi en tant qu'espace de loisirs, de plaisir et de bien-être. La représentation positive du littoral, des cultures et des pratiques qui lui sont rattachées est alors une dimension caractéristique du public des fêtes maritimes. Elle explique aussi certainement une part du succès et de la pérennité des manifestations patrimoniales en ce qu'elles traduisent à leur façon l'importance du désir de mer qui caractérise les sociétés contemporaines (Corbin, 1995).

Marins et rapport au territoire : les marins viennent-ils de la terre ?

À la question de leur origine géographique, les marins interrogés répondent à 56,7 % être nés en dehors de la Bretagne historique. Ils sont ensuite

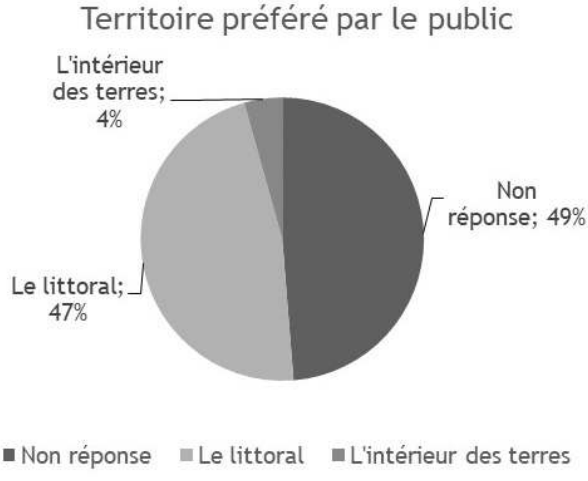

Figure 11 : Lors de votre séjour en Bretagne, quel territoire privilégiez-vous ?
During your stay in Brittany, which area do you prefer?

essentiellement issus du département du Finistère (28 %), puis de la Loire-Atlantique (6 %), du Morbihan (4,5 %), et enfin des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine (2,2 %). Ce résultat montre que les marins du patrimoine ne sont pas, pour la plupart, natifs de Bretagne : on ne peut donc leur attribuer une appartenance organique et traditionnelle aux sociétés littorales bretonnes et ils partagent avec le public des origines régionales indirectes. Il faut même souligner que les marins sont plus nombreux que les spectateurs à être originaires des territoires situés hors de la Bretagne historique. Par contre, ils sont aujourd'hui très majoritairement installés en Bretagne historique puisque seulement 30 % d'entre eux vivent en dehors de la région d'enquête (figure 12).

Parmi les lieux de résidence déclarés, le Finistère est le département le plus représenté, ce qui semble confirmer la place particulière de ce territoire dans la dynamique patrimoniale : les associations du patrimoine maritime y sont les plus nombreuses et parmi les plus anciennes – tout comme les fêtes sont historiquement implantées en Finistère. Mais le paradoxe entre pratique maritime, engagement patrimonial et origine géographique n'est qu'apparent dans la mesure où, comme le rappelle Jean-Michel Le Boulanger (2000), être marin n'a jamais dépendu d'une vocation ou d'une tradition naturelle et essentielle. Les marins-paysans du Léon, ramasseurs d'algues et poseurs de casiers sont d'ailleurs un bel exemple de pluriactivité et d'identification culturelle problématique, car dépositaires à la fois des cycles de la terre et des aléas de la mer (Arzel, 1987). D'autre part, ces résultats rejoignent ce que Laurent-Sébastien Fournier dit des premiers folkloristes « découvreurs de tradition » (2004) en ce que ces derniers se détachent, de par leur position sociale ou leur origine géographique, des sociétés étudiées.

Le patrimoine, marqueur d'intégration territoriale

La différence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence montre que le patrimoine fonctionne comme un levier d'intégration des néo-Bretons. Ces derniers s'approprient la défense des héritages maritimes afin de bénéficier de la légitimité que ceux-ci confèrent à ceux qui s'en portent garants. L'engagement de G. D., originaire de la région parisienne et sans aucune attache bretonne, président d'une association du patrimoine maritime et marin confirmé, est emblématique de ce rapport :

> « Pour moi, les Bretons, ce sont des gens un peu comme les Corses, ils ont une histoire. En région parisienne, il n'y a pas d'identité. L'identité, elle est ici. Les Bretons, ils ont une histoire. Ils ont un patrimoine, […], qu'il soit culturel, qu'il soit du langage, de la danse, de la voile, et moi, c'est ça qui m'attire ».

En tant que « Breton d'adoption », G. D. se veut aussi le défenseur de la qualité culturelle des fêtes

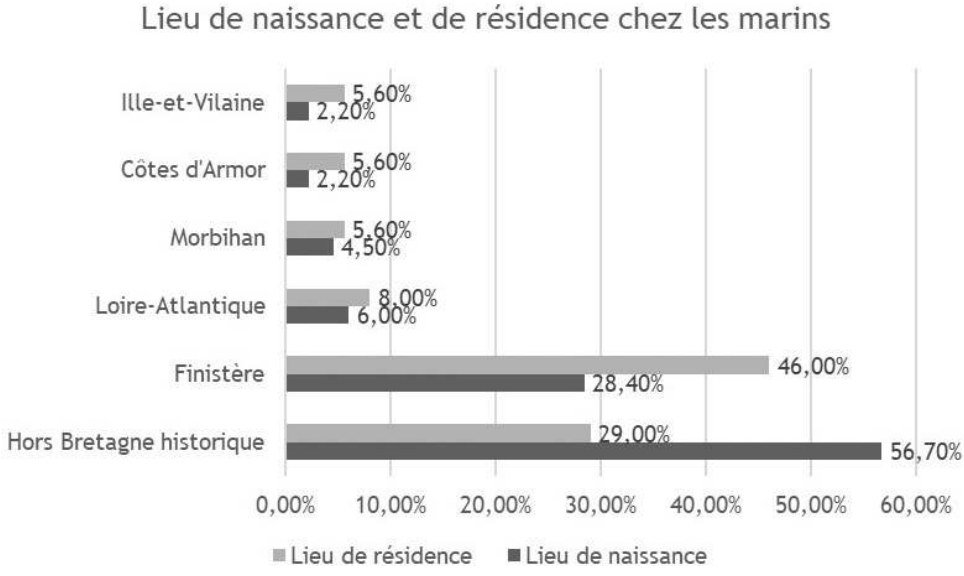

Figure 12 : Comparaison lieu de naissance et de résidence des marins
Comparison of place of birth and residence of seafarers

maritimes et notamment de la manifestation que son association organise tous les deux ans :

> « Alors au départ, cette fête, c'était une fête pour un peu faire connaître l'association. Nous, on l'a un petit peu fait évoluer dans le sens où on est très sensible au développement du patrimoine maritime et des bateaux traditionnels. […]. Et à terre, on organise, on veut que cela soit une fête maritime avec des choses de la mer, et des choses traditionnelles. […]. C'est pour ça qu'il y a un banc de calfatage, un banc de fabrication de cordage, d'assemblage bois aussi pour montrer un bateau qui est en construction avec des gars qui expliquent. Et c'est un peu notre but, c'est-à-dire qu'on ne fait pas une fête pour la fête ».

Cet extrait montre bien comment les acteurs du patrimoine non originaires de la région se posent comme les tenants d'une tradition maritime préservée et d'une fête dont la première fonction reste culturelle avant toute autre chose. En ce sens, le patrimoine devient un intégrateur territorial quand, pour le public, c'est le territoire qui agit comme un levier de diffusion patrimoniale.

Conclusion

Au regard des différents résultats présentés, il s'avère que la logique territoriale ou la dimension culturelle-patrimoniale des fêtes ne sont pas nécessairement des caractéristiques exclusives l'une de l'autre, mais qu'elles traduisent deux rapports distincts dans le couple territoire-patrimoine. Cette distinction est fondamentale dans la compréhension des fêtes maritimes aujourd'hui, car elle montre comment, d'un mouvement culturel, patrimonial et communautaire, les fêtes sont devenues l'expression d'enjeux territoriaux et identitaires, touchant non plus seulement aux traditions maritimes mais au désir de mer et de littoral d'une part et à l'attachement déclaré pour le territoire d'accueil des fêtes d'autre part. Cette distinction s'exprime ici à travers les marins et le public, deux parties prenantes essentielles à la tenue des fêtes du patrimoine maritime. Elle conjugue à la fois une différence culturelle et une distinction sociale qui se traduit par un rapport au territoire s'inversant selon les rôles : pour les marins, l'affirmation culturelle et la valorisation d'un patrimoine maritime « universel » priment sur les logiques d'identification territoriale. Ces dernières restent significativement dominantes auprès d'un public dont l'ancrage local détermine plus nettement les représentations patrimoniales. En ce sens, notre étude gagnerait à s'ouvrir ou à se prolonger dans un cadre territorial plus vaste. En effet, la Bretagne se caractérise par l'apport spécifique des cultures littorales à la définition de son identité et, en cela, les relations entre territoire et patrimoine s'expriment tout particulièrement à travers les fêtes maritimes. Il s'agirait ainsi de voir en quoi et comment cette relation caractérise les événements maritimes patrimoniaux organisés sur les autres littoraux français, disposant de leur histoire mais aussi de leurs propres traditions festives et donc des représentations qui leur sont associées.

Bibliographie

Arzel P., 1987. Les goémoniers du Léon, *Ar Men*, 7, p. 36-57.

Bertho Lavenir C., 2012. Au-delà du folklore : le festival interceltique de Lorient, *Ethnologie française*, 42, p. 719-731.

Billaudot B., 2005. Le territoire et son patrimoine, *Géographie, économie, société*, 7, p. 83-107.

Bonnafous-Boucher M., Jacob Dahl R., 2014. De « la partie prenante » à la théorie des parties prenantes, *La théorie des parties prenantes*, La Découverte, Paris, p. 9-32.

Bonerandi E., 2005. Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ?, *Géocarrefour, Le diagnostic des territoires*, 80, p. 91-100.

Chappé F., 2002. L'activité patrimoniale ne peut être qu'une activité historique, *in* Péron F. (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes* européens, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 331-333.

Corbin A., 1995. La mer et l'émergence du désir de rivage, *Aménagement et Nature*, 125, p. 5-15.

Crozat D., Fournier L.-S., 2005. De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux, *Annales de géographie*, 643, p. 307-328.

Di Méo G., Castaingts J.-P., Ducournau C., 1993. Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons), *Annales de Géographie*, t. 102, nº 573, p. 472-500.

Di Méo G., 1995. Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et sociétés*, 78, L'Harmattan, Paris, p. 15-34.

Di Méo G., 1996. Territoire vécu et contradictions sociales : le cas de la vallée d'Aspe (Pyrénées occidentales), *in* Di Méo G. (dir.), *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, p. 51-86.

Di Méo G. (dir.), 2001. *La géographie en fêtes*, OPHRYS, Paris, p. 3.

Fagnoni E., 2013. Patrimoine versus mondialisation ?, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 53 [en ligne] (mis en ligne le 02 juillet 2014).

Gravari-Barbas M., 1995. Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain, *in* Bonnemaison J., Cambrézy L., Quinty-Bourgeois L. (dir.), *Le territoire, lien ou frontière ?*, Actes du colloque du 2 au 4 octobre 1995 à Paris, Éditions de l'ORSTOM.

Gravari-Barbas M., 2010. Chapitre 17 – Le tourisme, un formidable producteur d'espaces urbains, *in* Cailly L. (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, p. 325-336.

Heinich N., 2009. *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 15.

Hertzog A., 2011. Les géographes et le patrimoine, *EchoGéo*, 18 [en ligne] (mis en ligne le 05 décembre 2011). DOI : 10.4000/echogeo.12840

Lageiste J., 1995. Le nautisme en Bretagne, *Norois*, 166, p. 443-452.

Landel P.-A., Senil N., 2009. Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement, *Développement durable et territoires*, dossier 12 [en ligne] (mis en ligne le 14 janvier 2009). DOI : 10.4000/developpementdurable.7563.

Lazzarotti O., 2017. Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres, *L'Information géographique*, vol. 81, nº 2, p. 12-31.

Le Boulanger J.-M., 2000. *Douarnenez, de 1800 à nos jours : essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 511 p.

Micoud A., 2004. Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises, *Ethnologie française*, 34, Presses Universitaires de France, p. 13-22.

Moine A., 2006. Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, *L'Espace géographique*, 2, p. 115-132.

Péron F., 2002. Les patrimoines maritimes, quelles originalités communes ?, *in* Péron F. (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes* européens, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 37-39.

Péron F., 2005. Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéel, *in* Cabantous A., Lespagnol A., Péron F. (dir.), *Les Français, la terre et la mer XIIIe-XXe siècle*, Fayard, Paris, p. 726-789.

Poche B., 1996. *L'espace fragmenté. Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris, 275 p.

Requier-Desjardins D., 2009. Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ?, *Développement durable et territoires*, dossier 12, [en ligne] (mis en ligne le 20 janvier 2009). DOI : 10.4000/developpementdurable.7852.

Sonnic E., 2008. Le bassin de navigation : d'une pratique de l'espace de loisir à la construction d'un territoire ?, *Norois*, 190, 2004 [en ligne] (mis en ligne le 02 septembre 2008).

Staszack J.-F., 2001. La géographie, *in* Berthelot J.-M. (dir.), *Epistémologie des sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 78-116.

Tomasi L., 1995. Le territoire dans l'interprétation sociologique de l'École de Chicago, *in* Bonnemaison J., Cambrézy L., Quinty-Bourgeois L. (dir.), *Le territoire, lien ou frontière ?*, Actes du colloque du 2 au 4 octobre 1995 à Paris, Editions de l'ORSTOM.

Veschambre V., 2007. Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, *Annales de géographie*, 656, p. 361-381. DOI : 10.3917/ag.656.0361.